Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 064-200067106-20241207-CC_20241207_009-DE

Pays Basque Euskal Herria
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HIRIGUNE ELKARGOA
COMUNAUTAT D'AGLOMERACION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2024

OJ N° 009 - Aménagement numérique et usages numériques.
Adoption de la Stratégie Numérique Responsable de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Date de la convocation : 22 novembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 232
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ABADIE Jean-Marc, ABBADIE Arnaud, ACCOCEBERRY Ximun (jusqu'à l'OJ N°39), AIRE Xole, AIZPURU Eliane, ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°40), ALDANA-DOUAT Eneko, ALDALURRA COQUEREL Odette, ALLEMAN Olivier (jusqu'à l'OJ N°55), ALZURI Emmanuel, ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, ARAMENDI Philippe, ARHANCET Martine (jusqu'à l'OJ N°55), ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARHIE Cyril, ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°13), ARRABIT Bernard représenté par ETCHEGARAY Jean-Pierre suppléant, ARROSSAGARAY Pierre, ARZELUS ARAMENDI Paulo, AYPHASSORHO Sylvain, BACHO Sauveur, BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume (jusqu'à l'OJ N°39), BEHOTEGUY Maider, BELLEAU Gabriel, BERÇAÏTS Christian (jusqu'à l'OJ N°36), BERTHET André, BETAT Sylvie (jusqu'à l'OJ N°40), BICAIN Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°65), BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Arnaud (jusqu'à l'OJ N°41), BISAUTA Martine, BIZOS Patrick, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOUR Alexandra, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, BUSSIRON Jean Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CACHENAUT François, CAILLABA Bénédicte, CAPDEVIELLE Colette (jusqu'à l'OJ N°39), CARRERE Bruno, CARRERE Sébastien, CARRICART Pierre (jusqu'à l'OJ N°39), CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard (jusqu'à l'OJ N°64), CASCINO Maud, CASTREC Valérie, CENDRES Bruno, CHAFFURIN André, CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°36), CHAZOUILLERES Edouard (jusqu'à l'OJ N°19), COLAS Véronique (jusqu'à l'OJ N°39), COTINAT Céline (de l'OJ N°5 à l'OJ N°40), CURUTCHARRY Antton, CURUTCHET Maitena, DALLET Emmanuelle représentée par LAHORGUE Michel suppléant (jusqu'à l'OJ N°41), DAGORRET François, DAMESTOY Hervé (jusqu'à l'OJ N°40), DAMESTOY Odile, DANTIACQ Pascal, DARASPE Daniel, DARGAINS Sylvie (jusqu'à l'OJ N°55), DARRICARRERE Raymond (jusqu'à l'OJ N°41), DELGUE Lucien (jusqu'à l'OJ N°55), DEMARCQ-EGUIGUREN Solange, DERVILLE Sandrine (jusqu'à l'OJ N°39), DESTRUHAUT Pascal, DIRATCHETTE Emile, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, DUPREUILH Florence (jusqu'à l'OJ N°31), DURRUTY Sylvie (à compter de l'OJ N°11), DUZERT Alain, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°39), ELGART Xavier représenté par AGUERGARAY Léonie suppléante (jusqu'à l'OJ N°39), ELHORGA Bernard (jusqu'à l'OJ N°55), ERGUY Chantal, ERREMUNDEGUY Joseba, ESTEBAN Mixel, ETCHAMENDI Nicole, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques (jusqu'à l'OJ N°40), ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René, ETCHENIQUE Philippe, ETCHEVERRY Michel, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOSSECAVE Pascale (jusqu'à l'OJ N°39), FOURNIER Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°55), GALLOIS Françoise, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño (jusqu'à l'OJ N°40), GAVILAN Francis, GOMEZ Ruben (jusqu'à l'OJ N°32), GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian (jusqu'à l'OJ N°11), HARAN Gilles, HARDOUIN Laurence, HARDOY Pierre (jusqu'à l'OJ N°39), HIRIGOYEN Fabiene, HIRIGOYEN Roland, HOUET Muriel, HUGLA David, IBARRA Michel (jusqu'à l'OJ N°11), IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N°41), IHIDOY Sébastien, INCHAUSPE Laurent, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Pierre, IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, IRIBARNE Pascal, IRIGOIN Jean-Pierre, IRUME Jean-Michel (jusqu'à l'OJ

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 064-200067106-20241207-CC_20241207_009-DE

N°41), ITHURRALDE Éric (jusqu'à l'OJ N°15), JAUREGUY Christophe, KAYSER Mathieu (jusqu'à l'OJ N°41), LABADOT Louis (jusqu'à l'OJ N°39), LABEGUERIE Marc (jusqu'à l'OJ N°41), LABORDE Michel (jusqu'à l'OJ N°55), LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LARRALDE André (jusqu'à l'OJ N°41), LARRANDA Régine (jusqu'à l'OJ N°41), LARRASA Leire, LASSERRE Marie, LAUQUÉ Christine, LAVIGNE Dominique, LETCHAUREGUY Maite, LOUGAROT Bernard (jusqu'à l'OJ N°54), LOUPIEN-SUARES Déborah, LUCHILO Jean-Baptiste, MAILHARIN Jean-Claude, MARTI Bernard, MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MASSÉ Philippe, MASSONDO Charles (jusqu'à l'OJ N°41), MASSONDO BESSOUAT Laurence, MIALOCQ Marie-Josée représentée par ALEGROTTI Patrick suppléant, MILLET-BARBÉ Christian, MOCHO Joseph (jusqu'à l'OJ N°41), MOUESCA Colette (jusqu'à l'OJ N°52), NABARRA Dorothée (jusqu'à l'OJ N°39), NADAUD Anne-Marie, NARBAIS-JAUREGUY Éric (jusqu'à l'OJ N°64), NÉGUELOUART Pascal, OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Jean-Marc, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°55), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude, PARGADE Isabelle, PARIS Joseph, PINATEL Anne, PITRAU Maite, PONS Yves, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°41), PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°39), PRÉBENDÉ Jean-Louis, QUIHILLALT Pierre (jusqu'à l'OJ N°39), ROQUES Marie-Josée, RUSPIL Iban, SAINT-ESTEVEN Marc, SAMANOS Laurence, SANSBERRO Thierry, SERRES-COUSINÉ Christine, SERVAIS Florence, TELLIER François, THICOIPE Xabi (jusqu'à l'OJ N°39), TRANCHE Frédéric, UGALDE Yves (jusqu'à l'OJ N°50), URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°38), URRUTICOECHEA Egoitz, URRUTY Pierre (jusqu'à l'OJ N°39), UTHURRALT Dominique, VALS Martine (jusqu'à l'OJ N°55), VAQUERO Manuel (jusqu'à l'OJ N°54), YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :
ACCURSO Fabien, ALQUIÉ Nicolas, AROSTEGUY Maider, BÈGUE Catherine, BIDEGAIN Gérard, CASET-URRUTY Christelle, CASTEL Sophie, CHAPAR Marie-Agnès, COURCELLES Gérard, CORRÉGÉ Loïc, CROUZILLE Cédric, DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DE PAREDES Xavier, DEQUEKER Valérie, DUHART Agnès, DUTARET-BORDAGARAY Claire, DURAND PURVIS Anne-Cécile, ERDOZAINCY-ETCHART Christine ,ETCHEGARAY Patrick, ETXELEKU Peio, ETCHEVERRY Pello, HEUGUEROT Daniel, INCHAUSPE Beñat, INCHAUSPE Henry, IRIGOYEN Jean-François, JAURIBERRY Bruno, JOCOU Pascal, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LAIGUILLON Cyrille, LASSERRE Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, POYDESSUS Jean-Louis, QUEHEILLE Jean-Marie, SALDUMBIDE Sylvie, SANS Anthony, SUQUILBIDE Martin, TURCAT Joëlle, VERNASSIERE Marie-Pierre.

PROCURATIONS :
ALDACOURROU Michel à BIDART Jean-Paul (à compter de l'OJ N°41), ALLEMAN Olivier à LAUQUE Christine (à compter de l'OJ N°56), AROSTEGUY Maider à PINATEL Anne, BÈGUE Catherine à IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N°41), BETAT Sylvie à ABBADIE Arnaud (à compter de l'OJ N°41), BIDEGAIN Gérard à BIZOS Patrick, CAPDEVIELLE Colette à ESTEBAN Mixel (à compter de l'OJ N°40), CARRICART Pierre à CACHENAUT Bernard (à compter de l'OJ N°40), CASTEL Sophie à ERREMUNDEGUY Joseba, COTINAT Céline à ARZELUS ARAMENDI Paulo (à compter de l'OJ N°41), DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine à ARAMENDI Philippe, DAMESTOY Hervé à DAMESTOY Odile (à compter de l'OJ N°41), DELGUE Lucien à LACOSTE Xavier (à compter de l'OJ N°56), DEQUEKER Valérie à BERTHET André, DERVILLE Sandrine à MARTI Bernard (à compter de l'OJ N°40), DUHART Agnès à MARTIN-DOLHAGARAY Christine, DUPREUILH Florence à DUZERT Alain (à compter de l'OJ N°32),DUTARET-BORDAGARAY Claire à EYHERABIDE Pierre, DURAND PURVIS Anne-Cécile à LABORDE Michel (jusqu'à l'OJ N°55), ECHEVERRIA Andrée à PITRAU Maite (à compter de l'OJ N°40), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André (jusqu'à l'OJ N°41), ETCHEBERRY Jean-Jacques à ETCHEBER Pierre (à compter de l'OJ N°41), ETCHEVERRY Pello à VAQUERO Manuel (jusqu'à l'OJ N°54), ETCHEGARAY Patrick à URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°38), ETXELEKU Peio à BURRE-CASSOU Marie-Pierre, GASTAMBIDE Arño à GALLOIS Francoise (à compter de l'OJ N°41), GUILLEMIN Christian à PARIS Joseph (à compter de l'OJ N°12), HEUGUEROT Daniel à PRÉBENDÉ Jean-Louis, IBARRA Michel à BARANTHOL Jean-Marc (à compter de l'OJ N°12), IRIGOYEN Jean-François à ETCHEGARAY Jean-René, JAURIBERRY Bruno à POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°41), JOCOU Pascal à BEHOTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°40), ITHURRALDE Eric à IRUME Jean-Michel (de l'OJ N°16 à l'OJ N°41), KAYSER Mathieu à CASCINO Maud (à compter de l'OJ N°41), KEHRIG COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte, LABADOT Louis à LAVIGNE Dominique (à compter de l'OJ N°40), LASSERRE Florence à OLIVE Claude, LEIZAGOYEN Sylvie à LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, MASSONDO Charles à MASSONDO BESSOUAT Laurence (à compter de l'OJ N°42), MOCHO Joseph à IRIBARNE Pascal (à compter de l'OJ N°42), MOUESCA Colette à SERVAIS Florence (à compter de l'OJ N°53), NABARRA Dorothée à ETCHAMENDI Nicole (à compter de l'OJ N°40), OCAFRAIN Michel à OCAFRAIN Jean-Marc (à compter de l'OJ N°56), PRAT Jean-Michel à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°40), QUIHILLALT Pierre à URRUTICOECHEA Egoitz (à compter de l'OJ N°40),

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 064-200067106-20241207-CC_20241207_009-DE

SALDUMBIDE Sylvie à ETCHENIQUE Philippe, SANS Anthony à QUIHILLALT Pierre (jusqu'à l'OJ N°39), THICOIPE Xabi à TELLIER François (à compter de l'OJ N°40), UGALDE Yves à LOUPIEN-SUARES Deborah (à compter de l'OJ N°51), URRUTIAGUER Sauveur à NARBAIS-JAUREGUY Éric (de l'OJ N°39 à l'OJ N°64), VERNASSIERE Marie-Pierre à IBARRA Michel (jusqu'à l'OJ N°11).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur JOSEBA ERREMUNDEGUY

Modalités de vote : VOTE A MAIN LEVEE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 064-200067106-20241207-CC_20241207_009-DE

OJ N° 009 - Aménagement numérique et usages numériques.
Adoption de la Stratégie Numérique Responsable de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Rapporteur : Monsieur OLIVIER ALLEMAN

Mes chers collègues,

La Communauté d'Agglomération Pays Basque est engagée depuis plusieurs années sur la mise en place de pratiques plus vertueuses pour son territoire en termes de numérique.

La loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, dite loi REEN prévoit dans son article 35 l'obligation pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunalie à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants de se doter au 1er janvier 2025 d'une stratégie numérique responsable (NR).
Cette stratégie doit faire le lien avec d'autres grands champs d'actions de la Communauté d'Agglomération, notamment l'Economie Sociale et Solidaire ou l'accessibilité universelle, et doit faire converger la transition numérique et la transition écologique.

Deux idées force synthétisent l'ambition de la Communauté d'Agglomération en matière de numérique responsable :

- réduire les impacts numériques du territoire en s'inscrivant dans un cercle vertueux de progrès ;
- s'engager dans un modèle résilient, basé sur l'accessibilité, l'ouverture et la collaboration.

Après avoir réalisé un état des lieux de son patrimoine informatique (tant matériel que logiciel) et du territoire (recensement des acteurs concernés, empreinte carbone notamment), la Communauté d'Agglomération a identifié quatre axes autour desquels sa stratégie numérique responsable a été structurée :

- mesurer et suivre les indicateurs (du numérique responsable pour piloter rendre compte) ;
- améliorer les usages (pour mieux consommer et permettre l'allongement de la durée de vie ;
- sensibiliser et se former (au numérique responsable) ;
- mettre en œuvre l'écoconception et l'accessibilité.

Ces quatre axes se déploient autour de 16 engagements pour un numérique responsable, (présentés dans le document joint en annexe), qui traduisent les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique et les mesures pour les atteindre.
Chaque engagement est décrit, en détaillant ses modalités de pilotage, les objectifs visés, les indicateurs associés, les chantiers clés à réaliser et les parties prenantes (« faire, faire avec, faire faire »).

Cette stratégie numérique responsable s'écrit dans la durée avec une projection à cinq ans et doit se déployer avec l'ensemble des acteurs engagés du Pays Basque.
La stratégie numérique responsable fera l'objet d'un bilan annuel dans le cadre du rapport sur la situation en matière de développement durable prévu à l'article L. 5217-10-2 du code général des collectivités territoriales.

Vu la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5216-5 et L. 5217-10-2 ;

Vu le décret n° 2022-1084 du 29 juillet 2022 relatif à l'élaboration d'une stratégie numérique responsable par les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunalie à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants ;

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 064-200067106-20241207-CC_20241207_009-DE

Vu l'arrêté préfectoral n° 64-2016-07-13-011du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au 1er janvier 2017 et déterminant ses compétences ;

Vu le Projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque approuvé par délibération du Conseil communautaire du 9 juillet 2022, notamment son axe 2 « Pour un Pays Basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages » ;

Le Conseil communautaire est invité à approuver la Stratégie Numérique Responsable de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, selon les termes du document annexé.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Sébastien EVRARD
Date de signature : 17/12/2024
Qualité : DGA Ressources et services supports